Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 09/10/2026 à 12h07
Réference de l'AR : 054-215402322-20261006-20261006_008-DE
Publié le 09/10/2026 ; Rendu exécutoire le 09/10/2026

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de GONDREVILLE
*****
SEANCE DU 6 OCTOBRE 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
23	**19**	**19 + 1 pouvoir**

Date de convocation
1 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le six octobre à dix-huit heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu Salle du Conseil Municipal en Mairie, sous la présidence de **Christine THERMINOT**, Maire.

Présents : **BAECHER Christelle, BARTHE Edgard, BEFADI Perrine, BOURGUIGNON Géraldine, CARON Jean-Francois, FRITSCH CHARTREUX Christine, HASCHAR Dylan, HERMANN Nelly, LAHBARI Michael, MERCIER Malorie, OPTEL Corentin, ROYER Pascale, SEIROLLE André, SILVETTI Michael, THERMINOT Christine, VELSCH Patrick, WACH Karine, WINWA Charlene, WINWA Grégory.**

Absents : **BONTEMPS Roselyne, BOURGEOIS Philippe, GELLENONCOURT Rémi.**

Représentés : **PAWLACZYK Préscillia pouvoir donné à HASCHAR Dylan.**

Monsieur VELSCH Patrick a été nommé secrétaire de séance.

Objet : Actualisation du règlement intérieur du service périscolaire
N° de délibération : 20261006_008

Conseillers présents	*Suffrages exprimés avec pouvoir*	*Pour*	*Contre*	*Abstention*	*Non participant*
19	*1*	*20*	*0*	*0*	*0*

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-29 et L. 2544-11 ;

Vu la délibération n° 20250701_002, en date du 1er juillet 2025, portant fixation de tarification cantine-garderie de l'école maternelle.

Considérant que le conseil municipal a adopté un règlement intérieur du service périscolaire en séance du 1er juillet 2025.

Considérant que ledit règlement dispose en son article 6 une possibilité de paiement dudit service par PAYFIP (paiement en ligne sur le site internet de la commune).

Considérant ce moyen de paiement n'est plus ouvert aux usagers du service périscolaire.

Considérant ainsi la nécessité de modifier en ce sens l'article 6 du règlement intérieur du service périscolaire.

DELIBERE

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré.

Décide :

- **De modifier** l'article 6 du règlement intérieur du service périscolaire comme suit :

« ARTICLE 6 : FACTURATION ET MODALITE DE PAIEMENT

La facturation est réalisée mensuellement à terme échu dès lors que le montant total dû par la famille s'élève à 10 € minimum. Si le montant est inférieur, celui-ci sera reporté sur la ou les facturation(s) mensuelle(s) suivante(s).

Une facture globale, détaillant les diverses prestations consommées, est adressée par voie postale à chaque famille.

Les familles ont la possibilité de choisir entre différents modes de paiements :

Mise en ligne le : 19/10/2026 14:34 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : Mairie de Gondreville
https://www.commune-gondreville.fr/documents_administratifs/83205

- Paiement auprès de la Trésorerie Principale Toul-Collectivités, 14 rue Drouas, aux horaires d'ouverture dudit service public :
- Par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre du trésor public ; accompagné du talon détachable de la facture sans le signer et l'agrafer,
- Par virement bancaire sur le compte indiqué au verso de la facture. »

D'autoriser Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération et toutes modifications y afférentes.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Nancy, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, conformément au code de justice administrative.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Affiché le 9 octobre 2026
Pour extrait conforme
Christine THERMINOT, Maire

Le secrétaire





Christine THERMINOT
2026.10.09 11:57:29 +0200
Ref:11942721-18050751-1-D
Signature numérique
la Maire

Christine THERMINOT

Mise en ligne le : 19/10/2026 14:34 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : Mairie de Gondreville
https://www.commune-gondreville.fr/documents_administratifs/83205